

FICHE TECHNIQUE ET INFORMATIVE

Voici les spécificités concernant la location d'une exposition :

- **Composition**: 40 dessins numérotés, non encadrés (40x40 cm) (Possibilité de fournir les dessins encadrés selon devis)
 - **Emplacement** : 60 mètres linéaires
 - **Lieux d'exposition** : le lieu d'exposition doit être défini par l'organisateur et validé entre les parties
 - Transports: Dans un dossier par Chronopost (uniquement les dessins)
 - Valeur des dessins à assurer : 8000 euros
 - Mode d'assurance : assurance « clou à clou »
 - **Options**: dédicace d'auteurs sur demande / Participation artistique des dessinateurs sur demande / Prestation musicale pour le vernissage...

Demande de devis en fonction des désidératas de l'organisateur

- **Période de location** : à définir avec l'organisateur (incluant la période de transport et la période de récupération de l'exposition)
- **Période effective d'exposition** : à définir
- **Exposition** : définir si l'exposition est soumise à entrée payante
- Tarification de la location : sur demande en fonction de la durée de location, de la situation géographique, du lieu d'exposition et des frais d'expédition et de retour de l'exposition
- Mode de paiement : Acompte de 50% à la signature du contrat de location Deuxième Acompte de 30 % 1 mois avant la location Solde à l'issue de la fin de la manifestation
 - Mode de paiement : Virement bancaire sous présentation de facture

91 rue de la Roquette – 75011 Paris Tél : 01 47 00 24 99/01 47 00 26 06 prodelapro@gmail.com

SIRET: 805 003 142 00017 - APE 8299Z